

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à l'itinéraire de la déviation des bus 49 et du 46, qui isole plusieurs quartiers d'Anderlecht.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis la mise en place du chantier rue Wayez et la fermeture de l'avenue Gounod, le bus 49 est largement dévié entre la « Maison d'Érasme » et le quartier « Peterbos » laissant ainsi de nombreux usagers, écoliers et riverains (et je pense ici aussi aux PMR) dépourvus de transport en commun, et ce pour une très longue durée. Les quartiers entre « Maison d'Érasme » et « Peterbos » ne disposent même pas d'une navette pendant cette très longue période de chantier.

La mise en place d'une navette comme cela a déjà existé à Ixelles ou à Uccle avec un bus 70 pendant des chantiers ne serait pourtant pas un luxe.

Les bus articulés 49 (qui en temps normal sont une excellente chose) devraient être remplacés, le temps du chantier, je tiens à le préciser, par des bus standards, ce qui permettrait une déviation plus adaptée et plus proche : en déviant le 49 « Simonis » via le boulevard Sylvain Dupuis et le 49 « Gare du Midi » via la rue Démosthène comme cela se fait lors du marché annuel, on pourrait ainsi continuer à desservir les quartiers entre les arrêts « Beauté » et « Peterbos ». Cela tient semble-t-il du simple bon sens.

Pour en venir au bus 46, l'arrêt situé au coin du rond-point du Meir et de l'avenue du Roi Soldat est aussi beaucoup trop éloigné de la station « Saint-Guidon », un autre emplacement, plus proche de la station « Saint-Guidon » est absolument indispensable, surtout pour une durée aussi longue.

L'offre des transports en communs est encore plus impactée lors des matchs et l'information aux usagers pour s'y retrouver est complètement déplorable !

Je suis consternée par votre manque de prise en considération du problème d'absence totale de transport en commun. Ma question est la suivante :

Allez-vous rencontrer la « Stib » pour trouver une solution à cette situation ?

D'avance merci pour vos réponses

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Je vous donne raison, c'est en effet un problème.

Nous en avons déjà discuté et travaillé avec la « STIB » et nous sommes en train de trouver une solution. Il y aura une navette temporaire dont l'itinéraire est le suivant :

Départ de la station « Jacques Brel », rue de Birmingham, rue d'Aumale, rue Jules Broeren (à droite), place de la Beauté, rue Cyriel Buysse, rue Démosthène (à droite), rue de l'Obus (à gauche), square Henry Rey, boulevard Felix Paulsen, avenue Commandant Vander Meeren, boulevard Maria Groeninckx de May (à gauche) - PETERBOS - avenue Berrewaerts (à gauche), boulevard Prince de Liège (à droite), rue Cyriel Buysse, place de la Beauté, rue Jules Broeren, rue d'Aumale (à gauche), rue de Birmingham, demi-tour au rond-point « Nestlé ».

C'est donc une boucle qui part de « Jacques Brel » et y revient. La connexion de cette navette se fait alors avec les stations « Aumale » et « Jacques Brel » (correspondance métro 5 et bus 89), et d'autre part le « Peterbos » (correspondance 49-53-89).

Après la flèche dans « Prince de Liège », le bus reprend l'itinéraire du début de boucle, mais dans le sens inverse.

La navette devrait pouvoir démarrer après les vacances de Noël, si tout se passe comme prévu ; elle va avoir le n°90.

La « STIB » va mettre en place la communication pour le public le plus vite possible.

F. CARLIER demande ce qu'il en est de l'arrêt du bus 46 ? Il est beaucoup trop éloigné du coin de l'avenue du Roi-Soldat, il suffirait qu'il fasse le tour du rond-point du Meir pour passer ensuite à « Saint-Guidon ».

Monsieur le Bourgmestre-résident propose que ceci soit discuté en réunion technique, le principal est que l'échevine ait obtenu de la « STIB » une réponse structurelle aux problèmes que nous sommes nombreux à avoir constatés, à la suite des travaux de la rue Wayez.